

Bulletin municipal

# Saint-Jean Lachalm



N° 18

DECEMBRE 2013

Sites Clunisiens p. 3

Travaux p. 4

Rénovation maison  
de bourg p. 6

Les finances p. 8

Dans notre  
commune p. 10

Environnement p. 18

Le coin des  
associations p. 20



Fabienne Veinaudin





# Le mot du maire

L'année 2013 avait commencé par le recensement de la population sur notre commune, et malgré nos craintes, nous avons réussi à conserver notre population de 282 habitants.

L'enfouissement des réseaux électriques que tout le monde espère avec les pannes qui se multiplient à chaque intempérie avance et devrait être opérationnel au printemps prochain.

Notre commune a eu le plaisir d'accueillir ses amis clunisiens, l'été dernier, et ceci a été l'occasion pour nous de redécouvrir la richesse de son patrimoine.

L'implantation de l'atelier de triage de lentille est pour nous le succès de cette année et l'arrivée d'une activité sur notre territoire, même si elle reste temporaire est un atout et devrait nous permettre d'en concrétiser d'autre sur les prochaines années. Elle nous montre surtout que nous avons encore des atouts et des richesses qu'il faut les exploiter au maximum.

L'aménagement de la maison au-dessus de l'église, nous permet de continuer l'embellissement de notre bourg, tout en offrant des possibilités d'accueil ou de maintien de

population indispensable dans nos campagnes.

Cette année ne nous a pas permis de traiter le contentieux sur les aménagements du bourg que nous aurions aimé régler à l'amiable et pour lequel nous avons dû engager une procédure judiciaire qui va s'éterniser et qui nous emmène vers une issue incertaine.

2014 sera marquée par les élections municipales, une nouvelle équipe devra se mettre en place rapidement pour travailler sur la réforme des rythmes scolaires et concrétiser les projets amorcés et qui n'ont pu aboutir en cette fin d'année. Il faudra aussi trouver sa place dans la communauté de communes avec un renouvellement important des dirigeants (présidents et vice-présidents) qui risque de provoquer des changements importants sur les acquis et le fonctionnement des deux derniers mandats.

Je voudrais remercier Fabienne et Michel Vernaudon dont vous pourrez découvrir les photos sur ce bulletin et qui ont fait parler de notre commune bien au delà de nos frontières avec la venue de journaliste Canadien qui sont venus réaliser un film animalier sur les busards.

*P. Braud*

## Etat civil 2012

### NAISSANCE :

22 septembre 2012 ..... Enzo SABY

### MARIAGE :

21 juillet 2012 Emmanuel CUBIZOLLE & Laurie JOUMARD

### DÉCÈS :

26 mai 2012..... Roland BRUNEL

28 juin 2012..... Gérard BRENAS

12 août 2012..... Simone BELLEDENT

### TRANSCRIPTION DE DÉCÈS :

23 janvier 2012..... Marie Rose BELLEDENT

25 janvier 2012..... Raymonde ROBERT

17 mai 2012..... Félicie VILLESECHE

05 août 2012..... Maurice CHANCELADE

### INHUMATIONS :

04 mars 2012..... Marcelle VAILLE

10 septembre 2012..... Odile ROBERT

### INFOS PRATIQUE

#### La mairie est ouverte :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi  
de 9 heures à 12 heures

Téléphone 04 7157 57 27

Fax : 04 71 57 55 43

Mail : [mairie.stjeanlachalm@wanadoo.fr](mailto:mairie.stjeanlachalm@wanadoo.fr)

Site internet : [www.saintjeanlachalm.fr](http://www.saintjeanlachalm.fr)

### BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-JEAN-LACHALM

Rédaction - Diffusion : Mairie de Saint-Jean-Lachalm

Photos : Mairie de Saint-Jean Lachalm - fotolia®  
Michel et Fabienne VERNAUDON

#### Conception - Compo - Régie :

Agence Excepto • 1, rue du 8 Mai 1945  
43750 Vals-près-Le Puy

Tél. 04 71 09 77 85 • Fax : 09 72 27 61 10

Impression : SVI Imprimerie - Vorey

Dépôt légal : à parution. ISSN 1627 - 5683  
Reproduction même partielle interdite.

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.



# Inauguration site clunisien

Le vendredi 19 juillet, notre commune a fait son entrée officielle dans la fédération européenne des sites clunisiens avec le dévoilement de la plaque devant l'église.

Cette cérémonie nous a permis d'accueillir le directeur de la fédération Christophe Voros et la secrétaire Nicole Laurent qui est aussi la présidente de la région Auvergne.



De nombreux amis de la région ont participé aux activités de la journée qui s'est conclue par un concert avec le Duo des Puits.



Notre commune a ainsi été une des quatre à accueillir le festival musique en terre clunisienne organisé par l'association impulsion classique de Clermont-Ferrand, l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand et la fédération européenne des sites clunisiens.

L'édition 2014 est en préparation et les communes ayant participé en 2013 sont prioritaires pour 2014 avec un groupe de gospel qui devrait se produire durant une semaine sur la région Auvergne.

Au niveau de la Haute-Loire nous travaillons actuellement sur la mise en place d'un chemin qui devrait relier l'ensemble des sites clunisiens. De nouveaux sites (Cussac sur Loire, Sanssac l'église et Saugues) envisagent de nous rejoindre.



## La cérémonie de Rossignol



La cérémonie du 7 juin 2013 était la première depuis la disparition de Lucien Volle en Août 2012. Paul Calmels qui a pris la relève a retracé sa carrière. Nathan Pelissier qui a participé au concours de la résistance avec le collège de Landos a pris une part active à la manifestation.

2014 sera le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille. La mairie travaille déjà avec Paul CALMELS pour que cette cérémonie soit digne de ces devancières. Elle aura lieu le Samedi 7 juin au matin avec la présence d'une unité militaire.

Les élections européennes ayant lieu le 25 mai en 2014, les autorités civiles et militaires ne seront pas tenues à la réserve et pourront participer à cette cérémonie.

Les anciens combattants de tout le secteur ont montré leur attachement à cette cérémonie avec une participation importante.





# Les travaux en 2013

## AMÉNAGEMENT DE BOURG

L'année 2013 a été marquée par de nombreuses réunions avec les experts pour constater les malfaçons et définir les responsabilités.

Même si l'entreprise et le maître d'œuvre sont obligés de reconnaître les malfaçons, l'expert désigné par notre compagnie d'assurance n'a pu obtenir un accord pour la répartition entre les différents intervenants.

Nous avons donc saisi le tribunal administratif de Clermont-Ferrand par l'intermédiaire de l'avocat que nous a attribué notre assurance.

Les fuites que nous avons sur la fontaine près de la mairie ont été traitées par Pierre ROUSSEAU qui a réalisé une étanchéité sur l'ensemble des bacs.



## PARCOURS DE DÉCOUVERTE AUTOUR DES ÉOLIENNES



Cette année la maison du vent n'a pas été ouverte en été car nous avons eu peu de visite en 2012. Nous souhaitons réorienter ce bâtiment vers un autre usage.

La société Valeco a fait réaliser 8 Laves volcaniques qui décrivent notre territoire et le fonctionnement du parc

éolien. Ces laves vont être intégrées dans des pierres actuellement stockées près du garage communal. Cette réalisation sera faite par Pierre Rousseau.

## ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES

L'entreprise SOBECA a travaillé sur la commune pendant le printemps et l'été. Les nouvelles lignes devraient être raccordées courant 2014.

Nous avons été amenés à intervenir plusieurs fois auprès d'ERDF avec des travaux qui n'étaient pas conformes et pour des remises en état de voiries souvent mal faites.



## TRAVAUX DE VOIRIE

L'entreprise CHAMBON de Paulhaguet est intervenue à nouveau sur la commune en septembre avec la réfection des rues du bourg et du village de la Glotonie.

Prévu pour 72 000 € au budget primitif, ces travaux ont dépassé les 92 000 € avec des travaux supplémentaires sur l'ensemble de la commune.



## DIAGNOSTIC RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le diagnostic a été réalisé par le cabinet CETI. Les travaux ont été hiérarchisés sur les prochaines années.

Des travaux seront nécessaires rapidement sur les conduites en fibro-ciment encore présent sur la



# Les travaux en 2013

commune (principalement l'alimentation du bourg et de Conil.

Nous avons aussi profité de ce diagnostic pour détecter les fuites sur le réseau, il y en a peu, les équipements mis en place dans le cadre de ce diagnostic (compteur sur les différentes artères) nous permettent de surveiller tout le réseau et d'anticiper d'éventuelles nouvelles fuites.

Ce diagnostic nous a aussi permis de bien cartographier notre réseau et de disposer d'un outils indispensable avec l'informatique et les nouvelles déclarations d'intention de travaux (DICT).

Nous avons aussi pour objectif d'améliorer la protection incendie dans les villages avec des débits plus importants. Cela est malgré tout, souvent incompatible avec la qualité de l'eau, le temps de séjour de l'eau dans le réseau ne doit pas excéder 48 heures.

## DÉBROUSSAILLAGE

Cette année, Yoan GRASSET d'Ouides a remplacé Robert CHAUCHAT qui effectuait le débroussaillage avec l'épareuse de la communauté de communes. Il a fait deux passages fin juin et fin octobre au bord des routes communales.

Il n'y a pas eu de passage sur les chemins ruraux cette année, un recensement aura lieu au printemps prochain pour définir les priorités.

## MISE EN PLACE DU PÉRIMÈTRE DE PROTECTION À LA SOURCE DE TRESPÉUX

Plusieurs réunions ont eu lieu avec le cabinet CETI, l'hydrogéologue M Marchandeaude (les représentants de l'Agence nationale de la santé et du Conseil Général).

Celles-ci ont conduit à définir un périmètre rapproché de 20 à 30 mètres autour du captage qui devra être acquis et clôturé par la commune.

Un périmètre éloigné sera aussi établi avec des prescriptions relativement peu contraignantes.

L'arrêté d'utilité publique devrait être pris au printemps prochain par le Préfet.

## ACHAT VÉHICULE

Notre ancien véhicule ne passant plus au contrôle technique, nous avons été amené à le remplacer. Notre choix s'est porté sur un Peugeot PARTNER mis en service le 25 février 2011 qui nous a été vendu par le garage

du volcan à Cayres au prix de 6 470 €.



## STATISTIQUES DU SITE INTERNET

Depuis sa création en mars 2011, le nombre de visiteurs n'a cessé d'augmenter, pour atteindre une quarantaine de visiteurs par jour. Ci dessous le tableau récapitulatif des visites depuis la création du site.

Rendez-vous sur le site : [www.saintjeanlachalm.fr](http://www.saintjeanlachalm.fr)

| Mois           | Total Visiteurs | Visiteurs par jour |
|----------------|-----------------|--------------------|
| Mars 2011      | 93              | 3.0                |
| Avril 2011     | 315             | 10.5               |
| Mai 2011       | 391             | 12.6               |
| Juin 2011      | 330             | 11.0               |
| Juillet 2011   | 343             | 11.1               |
| Août 2011      | 302             | 9.7                |
| Septembre 2011 | 415             | 13.8               |
| Octobre 2011   | 376             | 12.1               |
| Novembre 2011  | 487             | 16.2               |
| Décembre 2011  | 578             | 18.6               |
| Janvier 2012   | 930             | 30.0               |
| Février 2012   | 640             | 22.1               |
| Mars 2012      | 712             | 23.0               |
| Avril 2012     | 733             | 24.4               |
| Mai 2012       | 851             | 27.5               |
| Juin 2012      | 811             | 27.0               |
| Juillet 2012   | 891             | 28.7               |
| Août 2012      | 855             | 27.6               |
| Septembre 2012 | 992             | 33.1               |
| Octobre 2012   | 880             | 28.4               |
| Novembre 2012  | 989             | 33.0               |
| Décembre 2012  | 836             | 27.0               |
| Janvier 2013   | 1,120           | 36.1               |
| Février 2013   | 920             | 32.9               |
| Mars 2013      | 988             | 31.9               |
| Avril 2013     | 1,127           | 37.6               |
| Mai 2013       | 1,133           | 36.5               |
| Juin 2013      | 1,119           | 37.3               |
| Juillet 2013   | 1,187           | 38.3               |
| Août 2013      | 1,150           | 37.1               |
| Septembre 2013 | 1,292           | 43.1               |
| Octobre 2013   | 1,052           | 33.9               |



# Rénovation de la maison de bourg

Après pas mal de tergiversations pour la réalisation du projet et les changements dans l'équipe de maîtrise d'œuvre, le projet a enfin pu débuter cette année.

Le chantier a été réparti en 13 lots qui ont été attribués aux entreprises suivantes :

| N° Lot | Désignation                        | Entreprise                   |
|--------|------------------------------------|------------------------------|
| 1      | Démolition - Maçonnerie            | MOURET - Cayres              |
| 2      | Charpente - Couverture - Zinguerie | PAGES - St Hostien           |
| 3      | Menuiseries extérieures mixtes     | BONNIDAT - Cayres            |
| 4      | Menuiseries intérieures            | JAMMES - Chaspuzac           |
| 5      | Plâtrerie - Peinture               | BATI-DECO - Brives-Charensac |
| 6      | Chapes flottantes auto-lissantes   | DESSIMOND - Cayres           |
| 7      | Carrelages - Faïences              | ASTRUC - Brives-Charensac    |
| 8      | Sols souples                       | Sol et plus Cussac sur Loire |
| 9      | Serrurerie                         | GIRE - Le Puy en Velay       |
| 10     | Enduits de façades                 | Multifaçade - Taulhac        |
| 11     | Plomberie - Sanitaires             | CF2C - Le Fangeas            |
| 12     | Chauffage thermodynamique          | ALTIPAC - Blavozy            |
| 13     | Electricité Courants faibles       | CHAPUIS - Lantriac           |

Le montant des travaux attribués à la consultation a été de 376 866 € (241 447 € pour les logements et 135 419 € pour la salle polyvalente) hors taxes. Sur lesquels il faut ajouter la TVA à 7% non récupérable sur les logements et 19,6 % sur la salle communale.

Les honoraires de maîtrise d'œuvre devraient être de l'ordre de 40 000 €

Le projet a permis de réaliser deux logements de qualité qui ont bénéficié d'une convention avec l'Etat.

Ils sont conformes à la réglementation RT 2012 avec de grandes qualités d'isolation et avec des chauffe-eau solaires et des chauffages géothermiques avec forage à 90 mètres.

L'ancienne étable a été transformée en garage pour les logements, la grange est pour l'instant simplement consolidée avec la réfection du gros œuvre.

Une demande de subvention va être faite pour terminer son aménagement en 2014. Cette salle devrait notamment servir pour les activités périscolaires qui doivent être mises en place avec la réforme du rythme scolaire et qui devront avoir lieu en dehors des locaux scolaires.

## Descriptif des travaux avec photos





# Rénovation de la maison de bourg



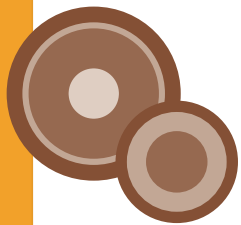
*Ancienne cheminée a été conservée et rénovée.*



*L'utilisation du bois a été privilégiée.*



*L'ancien encadrement de porte d'entrée de l'étable a été conservé et installé à l'entrée de la future salle.*



# Le compte Administratif 2012

## > LE FONCTIONNEMENT

|              |  |                     |
|--------------|--|---------------------|
| Les recettes | Remboursement salaires (emplois aidés - autres services) | 13 850,34 €         |
|              | Produits des services ou domaines                        | 35 581,69 €         |
|              | Impôt et taxes   | 143 182,15 €        |
|              | Dotations et participations                              | 141 547,70 €        |
|              | Autres produits de gestion                               | 91 717,05 €         |
|              | Produits exceptionnels                                   | 12 742,42 €         |
|              | <b>Recettes de fonctionnement</b>                        | <b>438 621,35 €</b> |

|              |                                     |                     |
|--------------|-------------------------------------|---------------------|
| Les dépenses | Charges à caractère général         | 96 915,74 €         |
|              | Charges de personnel                | 104 928,35 €        |
|              | Autres charges de Gestion courantes | 62 708,38 €         |
|              | Charges financières                 | 15 955,95 €         |
|              | Charges exceptionnelles             | 8,00 €              |
|              | <b>Dépenses de fonctionnement</b>   | <b>280 517,42 €</b> |

Excédent de fonctionnement : 158 103,93 €

## > LES INVESTISSEMENTS

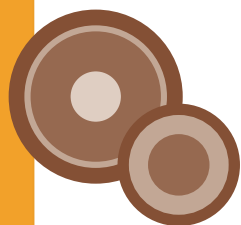
|              |  |                     |
|--------------|--|---------------------|
| Les recettes | Prélèvement sur excédent de fonctionnement | 158 103,93 €        |
|              | Subventions d'équipements                  | 114 142,10 €        |
|              | Vente de foncier                           | 7 670,22 €          |
|              | Fonds de compensation de TVA               | 29 301,00 €         |
|              | Emprunts                                   | 0,00 €              |
|              | Caution                                    | 354,00 €            |
|              | <b>Recettes d'investissement</b>           | <b>309 571,25 €</b> |

|              |  |                     |
|--------------|--|---------------------|
| Les dépenses | Remboursement capital d'emprunts             | 55 007,87 €         |
|              | Remboursement Caution                        | 263,87 €            |
|              | Immobilisations en cours (bâtiments réseaux) | 233 141,92 €        |
|              | <b>Dépenses d'investissement</b>             | <b>288 413,66 €</b> |

Déficit fin 2011 (- 37 166,67 €) + excédent 2012 (21 157,59 €) =

Déficit fin 2012 : 16 009,08 €





# Les finances

## Les budgets Annexes

### > LA CAISSE DES ÉCOLES

|                                     |                |
|-------------------------------------|----------------|
| Excédent au 1er janvier 2012        | 24,81 €        |
| Dépenses de fonctionnement          | 2 003,58 €     |
| Recettes de fonctionnement          | 2 000,00 €     |
| <b>Excédent au 31 décembre 2012</b> | <b>21,23 €</b> |

### > LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

|                                     |                 |
|-------------------------------------|-----------------|
| Excédent au 1er janvier 2012        | 970,18 €        |
| Dépenses de fonctionnement          | 1 765,78 €      |
| Recettes de fonctionnement          | 1 500,00 €      |
| <b>Excédent au 31 décembre 2012</b> | <b>704,40 €</b> |

### > TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

|   |                     |
|---|---------------------|
| <b>Déficit de fonctionnement au 1er janvier 2012</b>  | <b>2 687,17 €</b>   |
| Dépenses de fonctionnement                            | 16 804,71 €         |
| Recettes de fonctionnement                            | 21 761,43 €         |
| <b>Excédent de fonctionnement au 31 décembre 2012</b> | <b>7 682,22 €</b>   |
| <b>Déficit d'investissement au 1er janvier 2012</b>   | <b>- 4 995,05 €</b> |
| Dépenses d'investissement                             | 9 170,00 €          |
| Recettes d'investissement                             | 14 862,30 €         |
| <b>Excédent d'investissement au 31 décembre 2012</b>  | <b>697,25 €</b>     |

### > L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

|   |                    |
|---|--------------------|
| <b>Excédent de fonctionnement au 1er janvier 2012</b> | <b>4 915,48 €</b>  |
| Dépenses de fonctionnement                            | 80 785,56 €        |
| Recettes de fonctionnement                            | 78 316,72 €        |
| <b>Excédent de fonctionnement au 31 décembre 2012</b> | <b>2 446,64 €</b>  |
| Excédent d'investissement au 1er janvier 2012         | 33 360,92 €        |
| Dépenses d'investissement                             | 57 275,41 €        |
| Recettes d'investissement                             | 40 799,26 €        |
| <b>Excédent d'investissement au 31 décembre 2012</b>  | <b>16 884,76 €</b> |



# Parc naturel régional

## LE PARC NATUREL RÉGIONAL

### Réunion publique sur l'avant-projet de charte du Parc naturel régional à Saint Jean Lachalm

Ce 14 novembre, l'association de préfiguration du Parc Naturel Régional des sources et gorges du Haut-Allier (représentée par Guy VISSAC et l'équipe technique) est venue à la rencontre des élus et des habitants des Communes : Alleyras, Cayres, Costaros, Le Bouchet-Saint-Nicolas, Ouides, Saint-Didier d'Allier, Saint-Jean-Lachalm, Saint-Privat-d'Allier, Seneujols. Malgré les conditions climatiques plus de 70 personnes ont fait le déplacement pour échanger sur les orientations et actions inscrites dans l'avant-projet de charte.



Les quatre grands axes fondateurs du projet ainsi qu'un exemple de 12 actions concrètes ont été présentés. Certaines inquiétudes et interrogations quant au financement et aux actions conduites par le Parc ont pu être levées au cours des échanges qui furent nombreux et constructifs.

En conclusion Marc Mouret, Conseiller général et Maire de Cayres, exprimait son souhait que « tout le monde adhère à ce projet de développement du territoire, qui apporte des atouts à toute la population ».

L'Association remercie la Commune de St. Jean Lachalm et son Maire, Paul BRAUD, de l'accueil chaleureux qui a été réservé aux participants de cette rencontre.

### Quelques extraits de la présentation de l'Association de préfiguration :

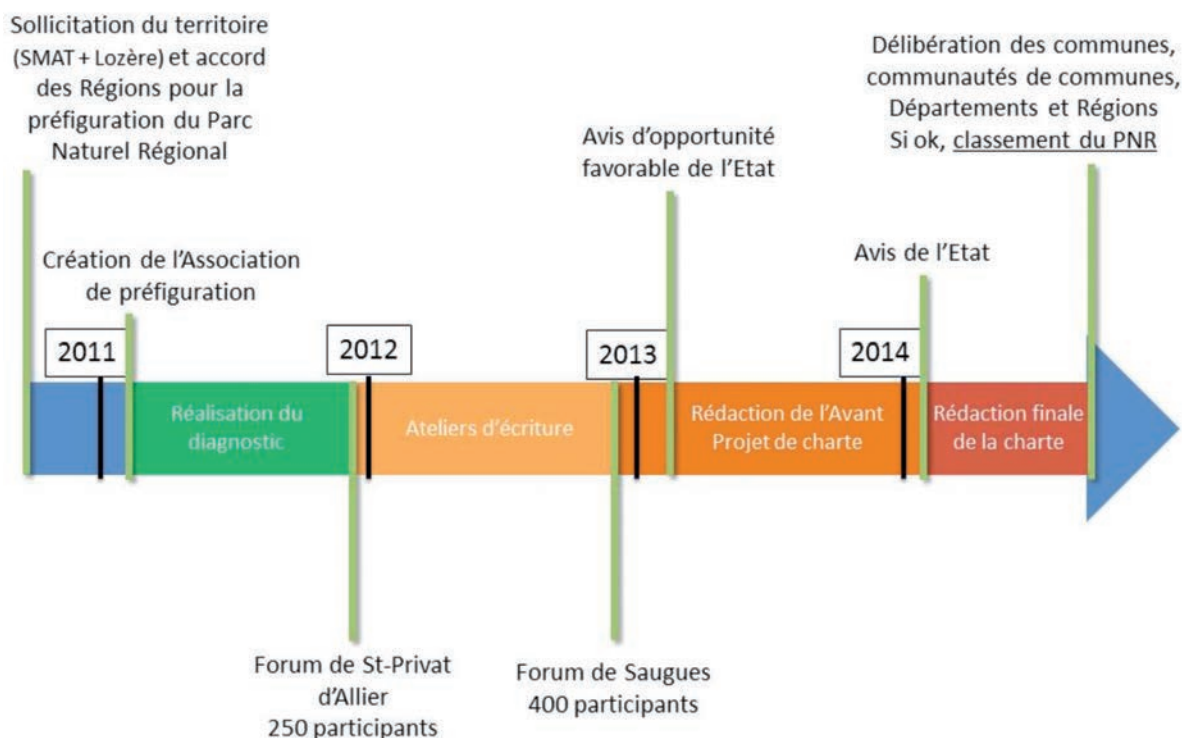
#### Un PNR c'est quoi ?

C'est un label réservé aux territoires remarquables (paysages / nature / patrimoine culturel)

...dans lesquels les habitants s'organisent pour préserver leurs patrimoines et en faire des atouts pour le développement économique et la qualité de vie.

...avec l'appui des grands partenaires : les Départements, les Régions, l'Etat.

## Calendrier de travail du projet PNR





# Parc naturel régional



## Les partenaires du Parc :

- Les Communes et Communautés de Communes, Départements, Régions et l'Etat
- Les organismes professionnels, et en particulier les chambres consulaires (agriculture, commerce, industrie, métiers et artisanat)
- Les associations œuvrant dans les domaines du patrimoine culturel, paysager et naturel (ex: association de pêche, loisir nature)
- Les habitants, qui sont associés à la vie du Parc (rencontres régulières, appels à témoignages)

## Présentation de 12 actions extraites de l'avant-projet de charte :

Les actions prévues dans la charte du Parc ont été travaillées avec les acteurs du territoire. Elles seront mises en œuvre par ces acteurs et avec l'appui du Parc.

### 1. La vie dans les villages

- Le Parc organisera dans les villages des rencontres pour faire remonter les idées et les préoccupations des habitants. Quels problèmes? Quels projets? Le Parc peut-il apporter une aide? (ex: reconquête du centre-bourg / projet collectif d'énergie)

Bénéfice : → Donner la parole aux habitants

### 2. L'école du Parc

- Le Parc engagera un partenariat avec les écoles : offrir aux enfants des interventions de qualité pour la découverte des patrimoines et des métiers du territoire.

Bénéfice : → Les enfants sont les acteurs de demain

### 3. Se battre pour le maintien des activités et services

- Dans les zones fragiles, le Parc rassemblera les décideurs et les professionnels pour trouver ensemble des solutions (favoriser la transmission/reprise d'activités et l'accès aux services).

Bénéfice : → Pas d'abandon des zones fragiles / solidarité → Bénéficiaire du retour d'expérience des autres PNR

### 4. Favoriser l'utilisation des produits locaux dans la restauration collective (cantines scolaires, maisons de retraite)

- Le Parc cherchera à rapprocher les cuisines collectives, qui fabriquent les repas, des producteurs qui s'organisent pour écouler leurs produits.

Bénéfice : → Pour les producteurs : écoulement de leurs produits → Pour les habitants : qualité des repas

### 5. Ré-ouvrir les vallées grâce au pastoralisme

- Le Parc cherchera à mobiliser le foncier non valorisé afin de permettre aux éleveurs de le remettre en pâturage (ex: démarches collectives type Association Foncière Pastorale).

Bénéfice : → Valorisation de l'élevage / paysages ouverts / nature conservée / lutte contre les incendies



# Parc naturel régional

## 6. Mieux gérer la forêt

- Le Parc aidera les propriétaires à gérer collectivement leur forêt (ex. création d'associations de gestion).
- Il cherchera à trouver des solutions de gestion durable de la forêt (production de bois de qualité, valorisation des bois non entretenus, loisirs, biodiversité, changement climatique).

Bénéfice : → Mieux valoriser notre ressource bois et éviter son exportation à faible valeur ajoutée / s'adapter au changement climatique

## 7. Mettre en valeur et protéger nos patrimoines remarquables

- Réseau de sites remarquables (démarche de type « grand site »)
- Réseau de villages de caractères : qualité architecturale et labélisation
- Chemins historiques : démarche qualité

Bénéfice : → Faire mieux connaître ce territoire peu connu, le rendre attractif pour les visiteurs et les nouveaux arrivants

## 8. Mieux identifier et développer nos produits

3 priorités : - Le « Panier du Parc » : Le Parc développera des partenariats agriculteurs / artisans / restaurateurs et distributeurs

- L'ovin : production identitaire
- Le bois d'œuvre et de menuiserie

Bénéfice : → Des produits « ambassadeurs du territoire »  
→ Des activités économiques confortées par des démarches qualité qui font la différence par rapport à des produits standards

## 9. Des lacs et rivières aux eaux pures

- Dans la continuité des actions existantes, le PNR agira pour la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau.

- Le Parc aidera à retrouver des rivières à truites, ombres et saumons.

- Il travaillera avec les prestataires du tourisme liés à l'eau pour un développement harmonieux de leurs activités.

Bénéfice : → Pour les habitants : cadre de vie → Attractivité forte pour tourisme et villégiature

## 10. Devenir un territoire exemplaire en énergie

- Le Parc mobilisera ses partenaires financiers pour créer un dispositif local d'appui aux investissements d'économie d'énergie, notamment dans les bâtiments publics.

- Il favorisera les investissements en énergies renou-

velables adaptées au territoire (éolien, méthanisation, bois), ouverts aux collectivités, entreprises et particuliers.

Bénéfice : → Réduire la facture énergétique / investir dans les énergies de demain

## 11. Devenir une destination touristique de référence en France

- Le Parc animera une stratégie éco-touristique fondée sur ses points forts : les patrimoines, les paysages et l'eau.

- Il développera le train touristique (la ligne des Cévennes) et la découverte douce du territoire.

Bénéfice : → Développement de l'économie touristique

## 12. Miser sur le numérique

Le Parc favorisera les usages du numérique sur le territoire :

- Pour vivre et travailler (ex: télétravail, télé-médecine)
- Pour découvrir et promouvoir le territoire (ex: QR Code)
- Pour organiser ses déplacements (plateforme de mobilité, transport à la demande, voiture partagée)

Bénéfice : → Compétitivité, attractivité et modernité du territoire → Maintien voire accueil d'activité, y compris dans les secteurs éloignés

### Un parc, un budget, une équipe :

#### Ses missions :

- Faire travailler ensemble ces différents partenaires sur les projets de la charte
  - Aider à trouver des financements pour réaliser les projets
  - Expérimenter des solutions innovantes en allant chercher des exemples qui marchent dans d'autres PNR
- Faire la promotion de ce territoire exceptionnel et méconnu

#### Une équipe :

Le Parc est géré par des élus et animé par une équipe locale (15-20 personnes).

#### Un budget :

15 à 20% du budget vient du local (cotisation des communes ou EPCI d'environ 3,5 €/habitants) et 80 à 85% vient de la solidarité départementale, régionale et nationale.

pour en savoir plus et/ou consulter l'avant-projet de charte dans son intégralité : [www.pnr-haut-allier.fr](http://www.pnr-haut-allier.fr)



# Informations et convivialité

## TRAIN TOURISTIQUE



Le mercredi 7 août, le Conseil Municipal et les employés communaux ont rejoint Langeac pour prendre le train touristique des Gorges de l'Allier jusqu'à Langogne. La guide, nous a fait découvrir tous les paysages au fil des tunnels et viaducs. Après un repas sur les berges du lac de Naussac et la visite de la ville de Langogne. Le retour s'est effectué par le Cévenol.

## LA PIERRE CHANY

Depuis 3 ans, notre commune a l'habitude d'accueillir cette course début Août. Cette année le parcours avait été modifié avec un passage par Seneujols et Cayres. Du coup, seul le parcours de 115 km a traversé la commune sur la RD 33 de Trespeux au croisement du Villard.

## COURSE DE MOTO

Le moto-club de Barges a organisé sa course d'endurance annuelle à nouveau sur le parcours d'Arzac début septembre. Après le succès de 2012, cette année a été perturbée par une météo peu favorable avec le brouillard le matin et la pluie tout au long de la course.

Les coureurs ont malgré tout très apprécié le parcours

et le député Jean Pierre VIGIER est venu soutenir les organisateurs et remettre les trophées.

L'édition 2014 est déjà en préparation avec une nouveauté qui devrait attirer les compétiteurs et les spectateurs. La course sera en effet une Xtrem avec une manche en nocturne et une animation sur deux jours, ne manquez pas ce rendez-vous.



## LA RECONNAISSEZ-VOUS ?

La mairie de Saint Jean-Lachalm vous lance un défi de deviner où se situer cette statue.

Vous trouverez la réponse sur le site internet :

[www.saintjeanlachalm.fr](http://www.saintjeanlachalm.fr)





# Informations et convivialité



## LA GALETTE

Devenue une habitude depuis quelques années, elle était animée par le Beau Léon, notre conteur voisin d'Alleyras.

En 2014, la dégustation de la galette aura lieu le 11 janvier.



## CHASSE AUX ŒUFS



Comme les deux années précédentes, le 30 mars 2013, les enfants sont partis à la chasse aux œufs dans le village, cette année encore la pluie était au rendez-vous.

Après une chasse fructueuse, ils ont pu partager leur butin en dégustant les crêpes préparées par les deux dames du conseil municipal Josette et Suzanne et la participation des mamans.

## CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Le 28 septembre se déroulait la remise des prix du concours des maisons et villages fleuris en présence de Jean Louis Reynaud, conseiller général de Pradelles et Président de la commission tourisme et de nombreux maires de la communauté de communes.

Dominique Beguin président de l'association, souhaitait la bienvenue à tous, remerciait la communauté de communes pour sa contribution financière à ce concours. Il remerciait également les membres du jury qui ont consacré du temps et parcourus de nombreux kilomètres sur l'ensemble des deux cantons. C'est en collaboration avec Marie-Thérèse Chassefeyre et Pierrette Méjean, qu'il remettait les diplômes et bons d'achat à tous les récipiendaires.

### Les prix :

#### *Petits espaces :*

1<sup>er</sup> prix : Rolland Belin Pradelles

2<sup>ème</sup> prix : Simone Blazy Landos

#### *Moyens espaces :*

1<sup>er</sup> prix : Vielledent Saint Haon

2<sup>ème</sup> prix : Armand Crespy Landos

#### *Grands espaces :*

1<sup>er</sup> prix : Catherine Bonnefoy Rauret

2<sup>ème</sup> prix : Thérèse Jouve Landos

#### *Beaux villages*

1<sup>er</sup> prix : Bourg d'Alleyras

2<sup>ème</sup> prix : Joncherette Rauret

#### *Accueil du public*

1<sup>er</sup> prix : Maison pour tous Costaros

2<sup>ème</sup> prix : Restaurant Le Dauphin Landos

#### *Ferme*

Lysiane Villesèche Landos.

Tous les participants recevaient un rosier

Jean-Louis Reynaud remerciait tous les bénévoles de l'association de Tourisme en Pays de Cayres-Pradelles pour leur implication tout au long de l'année dans différentes manifestations. Les fleurs embellissent les bourgs et les villages et agrémentent le cadre de vie que ce soit pour les résidents ou les passants. Il souhaitait que plus de monde participe aux concours, celui-ci devrait créer une émulation dans tous les villages de notre territoire.

Alors en 2014, espérons que notre commune soit représentée.





# La faune de notre commune

Vous avez certainement observé leurs tentes de camouflage de chaque côté du ruisseau de Belvezet vers le pont de la RD333 au printemps dernier.

Fabienne et Michel Vernaudeau étaient là régulièrement pour observer les busards cendrés et les tribulations d'une famille hermine.

Ils nous ont transmis quelques photos prises sur notre commune, vous pouvez en découvrir bien plus sur leur site internet [www.vernaudeau-photographe.com](http://www.vernaudeau-photographe.com)



*Hibou Grand Duc*



*Renard Roux*



*Vipère Aspique*



*Blaireau*



*Chouette Hulotte*



*Ecureuil Roux*



*Hermine*



*Busard Cendré Femelle*



*Busard Cendré Mâle*



*Cerf Elaphe*

# La commune se dote



Ce projet a été réalisé en partenariat avec la communauté de communes qui a coordonné l'opération sur l'ensemble de son territoire.

C'est au total 11 défibrillateurs qui ont été achetés et 71 personnes formées à leur utilisation par les sapeurs-pompiers de Cayres et Pradelles.

La commune a fait l'acquisition de 2 défibrillateurs qui sont installés un au bourg à La mairie dans le couloir vers les toilettes et le second à l'ancienne école de Séjallières dans le hall d'entrée.

7 personnes de la commune ont suivi la formation pour l'utilisation.

La fondation CNP prévoyance a financé l'opération à 50 %, le centre de soin de Costaros et le Crédit Agricole de Costaros nous ont aussi accompagné.

Le coût résiduel devrait être de moins de 400 € par appareil.

Des formations aux premiers secours seront réalisées en fonction des demandes, vous pouvez vous inscrire à la mairie si vous voulez les suivre en 2014.

Nous avons choisi le modèle ZOLL pour sa simplicité de maintenance (il suffit de surveiller un voyant dessus, et il est équipé de 10 piles classiques).

## FORMATION

**1vie = 3 gestes - Appeler, Masser, Défibriller**

### Objectifs :

- reconnaître les signes d'un arrêt cardiaque,
- savoir effectuer les gestes d'urgence sur une victime d'arrêt cardiaque

### Déroulement de la formation

- rappel sur la physiopathologie d'un arrêt cardiaque

- reconnaissance d'un arrêt cardio-respiratoire
- démonstration des gestes à effectuer (alerter, masser, défibriller)
- mise en situation des stagiaires

### Quand une victime est inconsciente, le secouriste doit :

- prévenir un sur-accident
- mettre la victime sur le dos (si ce n'est pas le cas)
- libérer les voies aériennes pour faciliter la respiration (basculer prudemment la tête en arrière et élévation du menton).
- vérifier la respiration

### Si la victime ne respire pas.

- demander de l'aide et un défibrillateur
- commencer la réanimation cardio-respiratoire (victime sur un plan dur - 30 compressions / 2 insufflations)
- installer le défibrillateur et suivre ses instructions

### Mise en place du défibrillateur :

- dénuder la poitrine de la victime (si besoin il y a des ciseaux dans le boîtier du défibrillateur)
- sortir les électrodes, les décoller de leur support et les coller sur la poitrine de la victime comme indiqué sur l'emballage
- suivre les indications de l'appareil (ne pas toucher la victime pendant l'analyse et le choc, reprendre les 30 massages et les 2 insufflations,...)
- si le défibrillateur annonce la délivrance d'un choc, le secouriste veille à ce que personne ne touche la victime et dit « éloignez-vous ».

### Remarques :

- ne pas décoller les électrodes pendant la réalisation des compressions thoraciques
- continuer jusqu'à l'arrivée des secours et leur prise en charge
- si la victime reprend conscience, laisser les électrodes en place, mettre en Position Latérale de Sécurité et surveiller la respiration
- laisser l'appareil en marche jusqu'à la prise en charge des secours



# de 2 défibrillateurs

## L'arrêt cardio-respiratoire ?

Il peut avoir des origines diverses : cardio-vasculaire (infarctus, hémorragie, trouble du rythme,...), traumatique, neuro- logique, respiratoire ou accidentelle (électrisation, intoxication). Il est généralement dû à un dysfonctionnement de l'activité électrique du cœur. Il est fréquemment associé à un rythme cardiaque anormal appelé fibrillation ventriculaire, correspondant à la contraction rapide, désorganisée et inefficace des ventricules cardiaques. La victime perd très rapidement connaissance, la plupart du temps sans alerte préalable.

Un choc électrique précoce peut permettre au cœur de reprendre une activité normale, c'est pourquoi des défibrillateurs sont préconisés dans les lieux publics, en particulier ceux fortement fréquentés (centres commerciaux, halls de gare, aéroports, avions, trains) ou présentant un risque particulier (établissements scolaires ou accueillant des personnes âgées, stades et complexes sportifs).

L'association d'une réanimation immédiate et d'une défibrillation précoce améliore considérablement les chances de survie, jusqu'à 40 %. Chaque minute qui s'écoule sans intervenir diminue de 10 % les chances de survie. En moins de 10 mn, sans aucun secours, l'arrêt cardiaque peut donc être fatal.

Bonne nouvelle, 50 % des Français savent qu'il faut masser le cœur face à une victime d'arrêt cardiaque. En revanche, l'étude montre que beaucoup de chemin reste encore à parcourir pour que ces connaissances se traduisent en comportement efficace pour sauver des vies. En effet, si 9 Français sur 10 savent ce qu'est un défibrillateur, plus d'1 Français sur 3 ne se sent pas prêt à l'utiliser. Parmi cette population, 88 % d'entre eux l'expliquent par le manque de formation, mais aussi parce qu'ils en ont peur, 66 %.



### ■ Ai-je le droit d'utiliser un défibrillateur ?

Depuis le décret du 4 mai 2007, toute personne même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur.

### ■ Pourquoi avoir un défibrillateur ?

Le défibrillateur sauve des vies. Quand une personne subit un arrêt cardio-respiratoire, le rythme régulier du cœur devient chaotique. Chaque minute sans battement du cœur diminue les chances de survie.

■ **Qu'est-ce qu'un défibrillateur ?** Un défibrillateur (DAE) est employé pour administrer une décharge électrique à une personne qui vient d'avoir un arrêt cardiaque.

■ **Comment fonctionne un défibrillateur automatisé externe ?** Deux électrodes, connectées au défibrillateur, sont placées sur le thorax du patient. Un ordinateur à l'intérieur du défibrillateur analyse le rythme cardiaque du patient et détermine si un choc est recommandé pour sauver la victime. Si un choc est nécessaire, le défibrillateur donnera les instructions vocales pour choquer le patient en toute sécurité.

■ **Est-ce qu'un défibrillateur est compliqué à utiliser ?** Le défibrillateur est très simple d'utilisation. Il est cependant conseillé de suivre une formation, notamment à la réanimation cardio-pulmonaire.

■ **Est-ce qu'un non médecin peut faire une erreur en utilisant un défibrillateur ?** Non. Les instructions vocales du défibrillateur guident l'utilisateur étape par étape. De plus, l'appareil a été spécialement conçu pour que l'utilisateur ne puisse pas délivrer de choc à quelqu'un qui ne nécessite pas de choc.

■ **Est-ce que le défibrillateur peut faire une erreur ?** Ceci est très peu probable. Les études montrent que le défibrillateur interprète le rythme cardiaque de la victime plus rapidement et plus précisément que les professionnels formés des urgences. Si le défibrillateur détermine qu'aucun choc n'est nécessaire, il ne pourra pas y avoir de choc délivré.

## Que faire face à un arrêt cardiaque ?

Effectuer les **3 gestes dans l'ordre** (Appeler, Masser, Défibriller)

**1- APPELER :** la victime s'écroule. Après avoir fait le diagnostic de l'arrêt cardiaque (absence de conscience et de respiration, libérer les voies aériennes) d'abord impérativement prévenir les secours, le SAMU par le 15 ou les pompiers par le 18.

**2- MASSER :** pendant que l'un appelle les secours et s'enquiert d'un défibrillateur, on commence le massage cardiaque externe, associé aux insufflations (bouche à bouche) si possible. On doit ensuite utiliser un défibrillateur, en complément du massage, si celui-ci se trouve à proximité. S'il n'y a pas de défibrillateur externe, on poursuit le massage sans s'arrêter jusqu'à l'arrivée des secours.

**3- DEFIBRILLER :** l'important est de gagner de précieuses minutes, le taux de réussite du choc passant de plus de 70 % dans les premières secondes à moins de 20 % après 1/4 d'heure.

**4- Arrivée des secours médicalisés,** qui prennent la relève et assurent le transport à l'hôpital.

La proximité du centre de secours de Labruguière et du nouveau centre hospitalier semble nous assurer des secours en moins de 10 mn.



# Atelier de triage de lentilles



Un groupe d'une trentaine d'agriculteurs de l'ensemble de la zone AOC de production de la lentille verte du PUY a souhaité mettre en place un atelier de triage collectif. Jusqu'à présent le triage des vendeurs directs était réalisé par les 3 collecteurs (Sabarot, Trescartes et EUREA) qui triaient une partie de la récolte de ces producteurs à condition que le reste de la production leur soit livré.

Pour les vendeurs directs cela avait pour conséquence de :

- Limiter les possibilités de vente directe (10 à 20 % de leur production)
- Un coût aléatoire qui augmentait régulièrement ces dernières années
- Une traçabilité impossible (les producteurs livraient toute leur production et on leur rendait des lentilles sans assister au triage.

Tout ceci a conduit ces exploitants à se grouper dans une CUMA et à construire un atelier de triage.

L'objectif de la trentaine d'exploitants engagés dans la CUMA est de trier un centaine de tonnes de lentille verte du PUY avec des quantités très variable de 300 kg à 100 quintaux par exploitation.

Les exploitants sont de toute la zone, même si ils sont relativement nombreux du secteur de Landos, il y a aussi des producteurs du languedocien et 2 producteurs de Saint Geneyès près Saint Paulien.

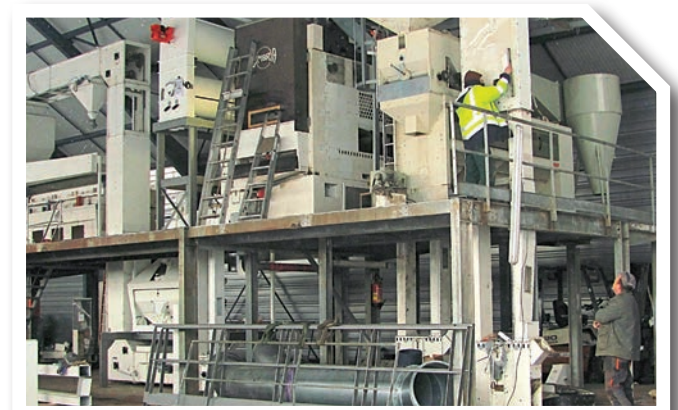
C'est d'ailleurs cette diversité d'origine qui a permis à notre commune d'être choisi pour l'implantation de l'atelier qui est relativement central. Chaspuzac, Costaros et Landos était aussi candidat à l'accueil de cet atelier.

Le président de la Cuma est Philippe MIRMAND du Brignon, le vice-président Marcel AVOND de Saint-Haon, le trésorier Eric BAY d'Arlempdes et le secrétaire Gilbert LONJON de Saint Eble. Jean François BERAUD a aussi fortement contribué à la création de cette CUMA et à son implantation sur la commune.

L'investissement (bâtiment et matériel) est de plus de 400 000 €. L'objectif des agriculteurs est de trier à un coût équivalent à celui des collecteurs et de pouvoir développer leurs ventes directes.

Des contacts ont aussi été pris avec la lentille blanche de la Planèze qui trie actuellement dans un atelier ancien et vétuste en Aveyron et qui envisage de venir trier à l'atelier de Saint Jean. La production de lentille blonde est d'environ 70 tonnes annuelle.

La mise en place de cet atelier, même si elle a été précipitée et si elle a généré de nombreuses tensions avec les collecteurs qui voyaient la une concurrence nouvelle, permet de dynamiser la filière qui était en baisse de production et va certainement permettre à ces producteurs de reprendre en main la commercialisation du produit et de reprendre de la valeur ajoutée qui était en train de fuir notre territoire.





# Création d'une unité de méthanisation

Depuis un an, les cinq jeunes agriculteurs du bourg ont étudié avec la Mairie l'opportunité de la création d'une unité de méthanisation.

L'étude de faisabilité a été réalisée par la société VALECO qui a construit le parc éolien sur notre commune et qui depuis des années exploite des unités de cogénération dans le sud de la France.

Le dimensionnement de l'unité a été réalisé à partir des intrants que peuvent apporter les agriculteurs en terme de fumier, lisier et lactosérum.

Le principe de base qui avait été établi au début de l'étude était de ne faire aucune culture dédiée à cette production et de ne faire aucun apports de l'extérieur (déchets, boue).

La commune participe à ce projet pour utiliser la chaleur de l'unité. En effet une unité de méthanisation produit du méthane, qui est transformé en électricité (vendue à EDF) et de la chaleur qu'il faut valoriser.

Cette valorisation est d'autant plus importante que le prix d'achat de l'électricité dépend du taux d'utilisation de cette chaleur avec une prime qui peut représenter 4 centimes d'euros par kilowatt d'électricité vendue.

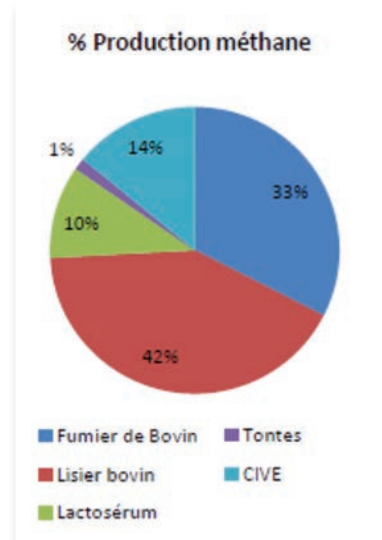
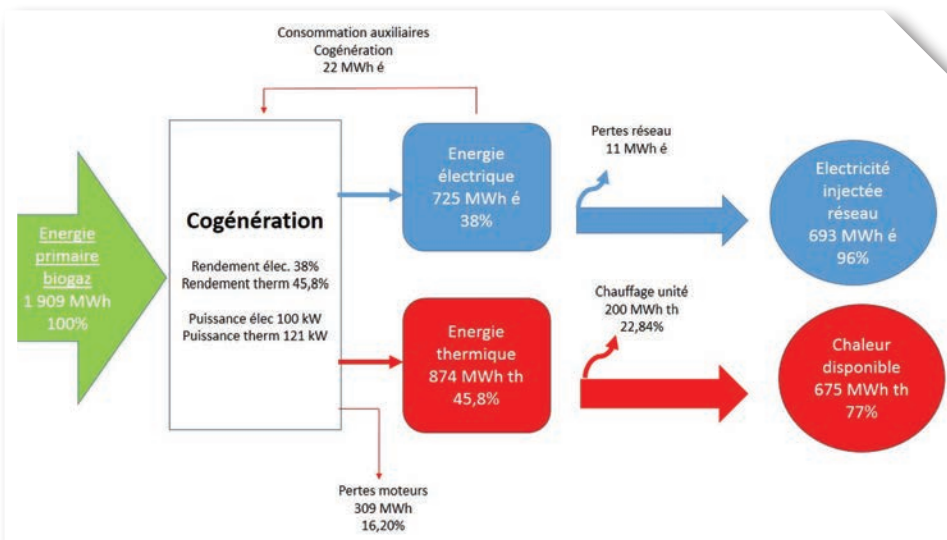
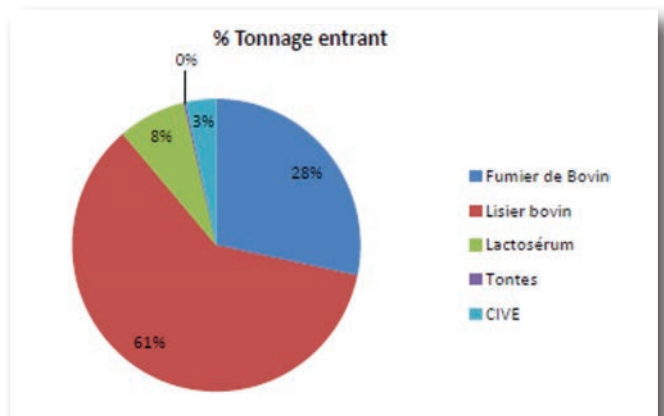
Cette unité devrait donc s'implanter vers la salle polyvalente, la chaleur sera utilisé pour le chauffage de la salle polyvalente, du garage communal et de l'atelier de triage de lentille.

Les associés de la Cuma devraient aussi installer un séchoir qui utilisera la chaleur produite. C'est d'ailleurs une des raisons de leur choix de s'installer sur la commune. Nous sommes d'ailleurs en négociation avec d'autres porteurs de projets qui pourraient valoriser cette chaleur.

La puissance de l'unité devrait être de l'ordre de 100 kw/h électrique et 125 kw/h thermique. La production annuelle sera la suivante :



Les graphiques ci-dessous montrent les apports d'intrants en tonnage et la production de méthane avec ces produits. Il faut noter l'importance des cultures intermédiaires qui représentent 3 % des apports, mais 14 % de la production. La difficulté de notre projet est dans notre volonté de vouloir travailler avec des produits avec peu de qualité méthanogène et à titre d'exemple elle sera deux fois plus grosse que celle de Siaugues Sainte Marie, mais produira deux fois moins. Pour réaliser notre projet, nous avons créé une société SJL énergies, et nous sommes dans l'attente des subventions qui sont aujourd'hui indispensable pour atteindre une rentabilité minimum.





# Du côté de l'école



L'Association des Parents d'élèves regroupe depuis l'ouverture de l'école publique de Saint Jean, la totalité des familles de l'école soit pour l'année scolaire 2012/2013 : 22 familles.

Les missions principales de l'APE ont pour but de :

- Grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école
- Apporter un soutien moral et matériel aux enfants
- L'entente avec toutes les associations semblables

Cette année écoulée, un bon nombre de parents ont su se mobiliser pour que les enfants puissent participer aux nombreuses activités.

Pour l'année scolaire 2012/2013, plusieurs actions ont pu être financées :

### Classe Maternelle :

- Une sortie au Théâtre du Mayapo
- Sortie à un atelier au Musée Crozatier
- Visite de la caserne des pompiers
- Achat d'un logiciel éducatif adapté aux plus petits
- Un Séjour de deux jours à Saint Front sur le thème de la ferme



### Classe Élémentaire

- Une sortie au Fêtes du Roi de l'Oiseau
- Visite du collège de Landos dans le cadre du Défi
- Lecture (pris en charge par les collectivités)
- Piscine à Langogne (pris en charge par les collectivités)
- Une classe de découverte de cinq jours au bord de l'Océan Atlantique à Taussat ;



Au programme : baignade, ballade en vélo, découverte des richesses de la mer, et ascension de la dune du pilat

### Les deux classes :

- Intervention de la Ludothèque Cékankonjou
- Visite de l'exposition « Au fil des araignées » à l'Hôtel-Dieu au Puy-en-Velay
- Sortie au théâtre d'Alleyras pour la répétition du spectacle





# Du côté de l'école



Pour toutes ces actions, l'APE finance pratiquement la totalité ; le coût du transport et l'entrée aux différentes activités proposées avec une participation moindre pour les familles.

Pour financer tous ces projets, plusieurs manifestations ont été organisées sur l'année 2012/2013 :

- La vente des fleurs pour la Toussaint que nous proposons aux habitants de la commune mais également à ceux d'Alleyras et d'Ouides, de commander des fleurs pour la Toussaint qui peuvent leur être livrées jusqu'à leur domicile.
- Un loto a eu lieu le 2 décembre 2013.
- Mise en vente du calendrier des écoles avec la photo des deux classes réunies.
- Un concours de Belote qui a eu lieu le 9 mars en soirée.
- Cette année, nous avons proposé deux ventes de pizzas avec là aussi la possibilité pour les personnes d'être livrées à domicile.

• Nous avons également eu la possibilité de mettre en place une buvette au profit de l'APE lors du concert Clunisien.

• Le spectacle de l'école a eu lieu le 19 avril 2013 au théâtre d'Alleyras, où les enfants des deux classes ont pu présenter leur travail avec leurs enseignants et assistantes maternelles accompagnés par Véronique Jacques, dumiste, qui intervient en tant que musicienne dans les deux classes.

Les parents d'élèves s'investissent dans la mise en oeuvre de ces différentes manifestations afin que tous les enfants puissent bénéficier des nombreuses actions proposées par les enseignants.

Cette année 2013 a été riche de manifestations et d'actions qui ont rencontrées un bon accueil en partie grâce à la générosité des habitants de la commune et ceux des alentours. Nous espérons qu'il en sera de même pour cette année à venir. D'avance merci pour votre participation future au nom de tous les enfants et parents d'élèves.



A la rentrée les enfants ont retrouvé la même équipe enseignante et les mêmes ATSEM.

La prochaine rentrée scolaire sera marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Cela se traduira par une demi-journée d'école le mercredi matin en plus.

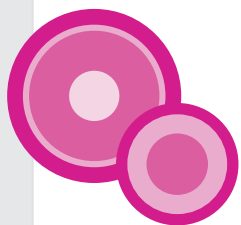
Par contre les quatre autres journées scolaires seront réduites de 45 minutes qui seront remplacées par du temps périscolaire pris en charge par les Mairies.

Nous avons du communiquer nos nouveaux horaires pour la prochaine rentrée scolaire avant le 26 novembre.

Au niveau de l'école, nous avons décidé de placer ce temps périscolaire en début d'après midi.

Compte-tenu de nos contraintes de ramassage scolaire qui limite l'amplitude scolaire et périscolaire de 9 h à 16 h 30, nous avons sollicité une dérogation de l'inspecteur d'académie pour réduire la pause méridienne de 1 h 30 à 1 h 15.

Reste à trouver les activités à proposer aux enfants en périscolaire, notre éloignement des autres écoles et de la ville du Puy devrait nous poser quelques problèmes, nous allons malgré tout travailler avec la communauté de communes pour que nos enfants aient des activités de qualité et éviter que cela se termine en garderie comme dans de nombreuses écoles qui ont choisi de démarrer en 2013.



# Le coin des associations

## LE CLUB DE LA MIRAMANDE



Assemblée générale

Comme à l'habitude l'année a débuté par l'Assemblée Générale où six nouvelles personnes nous ont rejoint. Un changement dans le bureau avec l'élection d'Abel Fayolle à la trésorerie. Le calendrier des rencontres a ponctué nos deux mercredis de chaque mois en commençant par la Galette des Rois.

**Le 18 Février** la rencontre avec les enfants de l'école a eu un vif succès. Les adhérents, des membres du club d'Alleyras et les papis et mamies ont dansé et chanté avec les enfants accompagnés par Véronique et ses musiciens, puis arrivait le moment préféré des petits et des grands: la dégustation des crêpes.

**Le 6 Mars** a été réservé au repas du chevreuil offert avec gentillesse par nos chasseurs. C'est une cinquantaine de personnes qui s'est retrouvée autour de la table dans une ambiance de joie et d'amitié.



Assemblée générale

**Le 20 Mars** dans le cadre du «Printemps des Poètes» trois personnes de l'association culturelle de Cayres sont venues nous lire des poèmes. Superbe après midi que tout le monde a beaucoup apprécié.

Un grand temps fort **le 24 Mars** : c'est dans une salle comble toutes générations confondues et dans une ambiance très conviviale que s'est déroulé notre loto. Encore merci à tous.

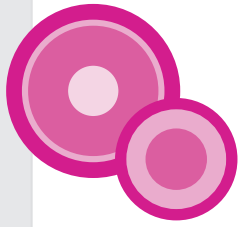


Repas Inter Club

**Le dimanche 7 Avril** : malgré le froid et la neige, 110 convives des 6 clubs du secteur se sont retrouvées à Saint Jean Lachalm autour d'un menu succulent. L'après midi la danse leur a permis de digérer.

**Jeudi 11 Avril** : nous avons assisté à Beauzac au concert « Rétina » en faveur de l'association Mille Cœurs pour un regard.

**Mardi 7 Mai** : Ballade dans le Cantal profond pour découvrir à Montboudif le musée de Georges Pompidou, à Marcenat un monastère orthodoxe monial et visite du Viel Allanches



# Le coin des associations

**Mercredi 5 Juin** : après-midi d'information «Tranquillité Séniors» avec la participation de la Gendarmerie de Bains. Echanges très instructifs.

**Mardi 11 Juin** participation à la journée de l'Amitié organisée par la Fédération

**Samedi 15 Juin** : rendez vous à Cayres pour la Journée de la Forme.

**Mercredi 10 Juillet** : 51 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour partager une agréable journée avec grillades et salades composées.

**De Février à fin Avril** : 13 Adhérents ont suivi « les Ateliers Bien Vieillir » avec une déléguée de la M S A. A la suite de ces ateliers, une décision était prise : mettre en place une marche hebdomadaire, le Jeudi après midi, ouverte à tous.

Après la coupure du mois d'Août, la reprise s'est faite avec le Thé dansant du **Dimanche 1er Septembre**.

Le **mardi 24 septembre**, notre sortie d'automne nous a conduit, par une journée ensoleillée, au village de Bigorre et à la ferme des frères Perrel à Moudeyres.



Repas choucroute

Le **6 novembre**, 52 personnes se retrouvaient autour d'une choucroute bien garnie.

**Mercredi 4 décembre**, nous fêtons les 80 ans de Simone.

Le **repas de Noël**, au restaurant le Mirage, clôturera l'année 2013.

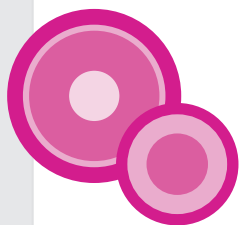
Le club, composé actuellement de 66 adhérents, est un lieu de partage, d'amitié, de solidarité et d'informations.



Réunions des responsables du secteur

Le **8 octobre**, « rencontre d'automne » avec les 6 clubs à Costaros.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à participer à son dynamisme.



# Le coin des associations

## AU FC ST JEAN LACHALM

C'est reparti au Football Club avec un début de saison chargé, mais pas moins excitant pour les jaunes et verts.

Il y eu d'abord l'élection d'un nouveau bureau, il se compose ainsi :

- DUNY Georges (président)
- POWDEROUX Jean Pierre (secrétaire)
- BERAUD Sylvain ( trésorier)
- Beraud Baptiste et Denis
- JOUMARD Alain et Anthony
- PLANTIN Maxime
- VILLESECHE Samuel

Le **dimanche 25 Aout** avait lieu la 24ème édition « Challenge souvenir Jacques Beraud ». Après les rencontres c'est le capitaine de Devès Foot le vainqueur du tournoi qui c'est vue remettre le trophée par la maman de Jacques .



Remise de maillots par l'entreprise BADIOU HE

**Samedi 7 Septembre** avait lieu la traditionnelle vogue du village organisée par l'Association des Jeunes et le Football Club. Le concours de pétanque a eu lieu sous la pluie pendant que Patou, Bat et Denis s'activaient en coulisses pour préparer la soupe aux choux. Celle-ci était servie à partir de 20 h aux quelques 110 participants. Ceux-ci ont pu prolonger la soirée dans une ambiance festive, avec un bal musette animé par l'orchestre de Robert Baylot.

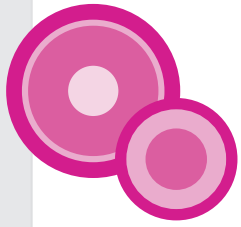
**Dimanche 8 septembre**, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle pelouse du stade de la Prade .De nombreuses personnalités avaient été conviées , on notait la présence du député Mr Jean-Pierre Vigier, de Mr le maire de la commune Paul Braud et de l'abbé Paul Chamaly, représentant le district de football de la Haute-Loire. Les présidents des associations de la commune, les amis et supporters du club étaient également présents, ainsi que l'entreprise Badiou qui a offert un magnifique jeu de maillot.



Remise du trophée lors du challenge par la maman de Jacques







# Le coin des associations



Les 2 équipes - Saison 2013-2014

Sur le plan sportif les jaunes et verts en coupe de la Haute Loire se sont qualifiés au 1er tour face à Cerzat (1er division) 5-2, avant d'être éliminé 0-4 au second tour face au Monastier (Promotion)

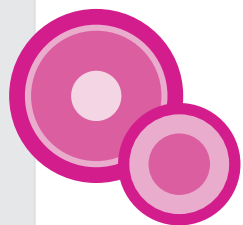
En championnat de 2ème division l'équipe fanion joue les premiers rôles avec une seule défaite à St Martin de Fugères, 2 nul contre Venteuges et Landos et victoires de Bains, Coucouron, Devès foot - le Bouchet St Nicolas

La réserve trop indépendante des absences de l'équipe 1 enregistre des résultats encourageant pour la suite du championnat par rapport à la saison passée .

Le FC est heureux d'avoir enregistré leur première licence à Simon Béranger et Maxence Dugua qui jouent en catégorie U6 à l'école de football du plateau « Devès foot43 ».



Les équipes participantes au Challenge Jacques Beraud



# Le coin des associations

## ANNÉE RICHE EN ÉMOTIONS POUR L'ASSOCIATION DES JEUNES DE ST JEAN LACHALM

L'association des jeunes en cette année 2013 compte 25 membres, lors de l'assemblée générale nous avons eu le plaisir d'accueillir Amandine Garand et Emmanuelle Reynaud.

Pour la première année nous avons organisé un concours de belote le **24 Février**. Une trentaine de doublettes se sont déplacées pour l'occasion malgré une météo déplorable. La froideur du temps n'a pas empêché une ambiance chaleureuse. Les vainqueurs du concours sont repartis avec un caméscope numérique.

**Le week-end du 29 et 30 Juin** fut rythmé par de nombreuses réjouissances. Les festivités ont débuté dès samedi après-midi par le concours de pétanque. Les grillades-frites ont précédé le bal disco ponctué par les initiations Zumba de Sonia. Le dimanche midi une paëlla géante a été servie à la salle des fêtes.

Après s'être bien restauré, nous avons assisté à l'exceptionnel spectacle du fakir de l'impossible Jean-Pierre Francky. Il a présenté un show mêlant la peur et l'émotion. Cette animation était composée de spectacle contorsionniste, des évasions stupéfiantes mais également deux records du monde : la planche à clou et la traction d'un véhicule de 1,8 tonne avec des crochets transperçant l'abdomen.



La vogue annuelle s'est déroulée **le week-end du 7 et 8 septembre**. Nous l'avons organisée en partenariat avec le Football Club de Saint Jean Lachalm. Le samedi après-midi, il y avait le concours de pétanque sous une météo pluvieuse ce qui n'a pas découragé les participants. En soirée, nous nous sommes réchauffés autour de la soupe aux choux faites avec amour par les membres des associations. La soirée se déroulait dans une ambiance très conviviale, animée par Robert Baylot.

Cette année 2013 a été mouvementée et enrichissante. Nous n'avons comme unique regret que notre association soit en péril face au départ de nombreux membres et à une démobilité que trop visible.

*La Présidente  
Anaïs Perrin*



Evan BRENAS

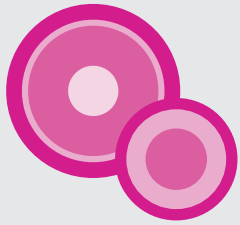


Marina BRENAS

Les enfants de l'école de St Jean Lachalm ont également participé à la fête à travers un concours photos sur le thème des animaux. Les illustrations étaient plus belles les unes que les autres et les heureux gagnants ont été Marina et Evan Brenas chacun dans leur catégorie.

Maquillage des enfants





# Le coin des associations

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

**21 Janvier** - Galette des Rois à Bains, moment convivial entre amicalistes ;

**26 Février** - Don du Sang, salle Pélissier à Bains

**17 Mars** - Assemblée Générale à St-Jean-Lachalm

**05 Mai** - Voyage de l'Amicale en Bourbonnais. Visite de la belle ville fortifiée de Charroux, d'une huilerie-moutarderie, visite de St-Pourçain-sur-Sioule avec son Musée de la Vigne puis découverte d'un chai avec un propriétaire passionné par son métier.

**15 Mai** - Collecte événementielle au Puy-en-Velay

**17-18 et 19 Mai** - Vente de Fleurs à St-Jean-Lachalm et Bains avec le même succès que les années précédentes

**28 Juin** - Don du Sang à Bains, salle Pélissier

**04 Août** - Fête du Lac de l'œuf qui a connu un grand succès sous le soleil et avec la participation de l'orchestre Guy CHAPUIS

**24 Novembre** - Soirée Théâtre avec la troupe des Tréteaux de Peynastre, pièce intitulée «Les portes claquent» qui relate un conflit de générations.

**30 Novembre** - Sortie à St-Etienne pour le spectacle « Age tendre et Têtes de Bois ».

**EXCEPTO**  
agence de communication  
Clermont-Ferrand / Aubière 04 73 44 45 00 Le Puy-en-Velay 04 71 09 77 85

Édition    Communication d'entreprise    Digital    Événementiel

**TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE**

Entreprise  
Travaux  
Agricoles  
Ruraux Forestiers

**Olivier ARNAUD**

Tallobre 43370 St-Christophe / Dolaizon  
Tél./fax : 04 71 01 51 60  
Port. : 06 82 29 15 31

**GARAGE DU VOLCAN**  
Agent Peugeot

Le Bourg - 43510 CAYRES  
Tél. : 04 71 57 30 54 - Portable : 06 77 32 77 99  
Fax : 09 81 40 22 14 - Email : gdv@bbox.fr

**Ambulances MICHEL EYRAUD**

VSL TAXI N°1 et N°2  
Véhicules climatisés \* Toutes distances

Route du Puy - 43340 LANDOS  
☎ **04 71 08 20 01**

**SVI imprimerie** de la création à la réalisation  
une Imprimerie à votre Service

Avenue Philibert Besson • 43800 Vorey-sur-Allier  
Tél. : 04 71 03 75 00 • Fax : 04 71 03 75 01  
E-mail : contact@svi-imprimerie.fr • www.svi-imprimerie.fr

**Travaux Publics  
Carrières Cubizolles**

Route de Langeac - 43170 SAUGUES  
Tél. : 04 71 77 80 06 - Fax : 04 71 77 66 49

# ETS F.VINCENT & FILS

**MOTUL**



**Castrol**



Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons  
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

La Sauvetat  
43340 LANDOS  
04 71 08 21 44

ZA Laprade  
43700 ST GERMAIN LAPRADE  
04 71 03 05 88

ZA Le Fromental  
43200 YSSINGEAUX  
04 71 65 08 57

**Serge Gaillard**  
**Constructions Métalliques**  
**Métallerie • Fermetures**

ZI • 43800 Langogne • Tél. 04 66 69 16 44 • Fax : 04 66 69 12 97  
Email : serge.gaillard.sarl@orange.fr

Réseaux  
Illuminations  
Eclairage public

# EGEV

ZI de Chassende  
43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 09 06 63  
Fax. 04 71 09 54 73

# Mickaël pelisse

PAYSAGISTE

ENTRETIEN ET CREATION  
DE JARDINS ESPACES VERTS

Charonnat - 43510 CAYRES  
06 88 65 43 76  
04 71 57 34 19



**SCAR**  
**ATELIER**  
**CONSEIL**  
matériel agricole

VENTE REPARATION  
MACHINES AGRICOLES

## Sarl VIANNES Frères

LE BOURG  
43510 CAYRES  
TEL: 04.71.57.32.93 FAX: 04.71.57.34.09

## Pierre Rousseau

Sculpteur Plasticien  
Formateur  
Restaurateur

31 rue St François Régis  
43000 Le Puy-en-Velay  
Tél. 04 71 57 17 66 - Mobile : 06 67 66 47 21  
Email : contact@pieris-rousseau.com  
Web : www.pieris-rousseau.com



## Entreprise Bonnidat Frères

CHARPENTE / COUVERTURE / ZINGUERIE  
OSSATURE BOIS / VÉRANDAS

MENUISERIES EXTÉRIEURES  
BOIS ET BOIS ALU  
MENUISERIES INTÉRIEURES  
ESCALIERS / CUISINES  
STORES / BANNES TERRASSE  
PORTAILS ALU / MOUSTIQUAIRES



Violettes • 43510 CAYRES  
Tél. 04 71 57 30 55  
Fax : 04 71 57 35 32

## TRAVAUX PUBLICS CARRIERES

# SARL SAGNARD

## Raymond et Fils

43700 - ARSAC EN VELAY - Tél/Fax : 04 71 08 81 25

### TOUS TYPES DE CHAUFFAGE



Fabien HEBRARD

Plomberie - Zinguerie  
Climatisation  
Photovoltaïque  
Maintenance

Professionnels & Particuliers

Tél. 04 71 00 93 42 - Fax : 04 71 04 29 38

Email : cf2c43@cf2c.fr

Z.A. Les Fangeas - 43370 SOLIGNAC / LOIRE

Nous adressons nos plus vifs remerciements  
aux annonceurs présents sur ce bulletin.  
Ils sont à même de vous donner satisfaction  
dans les domaines les plus divers.

Réservez-leur vos achats !



La Fridière - 43230 PAULHAGUET